



**ABONNEMENTS**  
Un an . . . . . Fr. 6.—  
Six mois . . . . . Fr. 3.—  
Suisse . . . . . » 12.—  
Union postale » 6.—  
Les abonnements étrangers se paient d'avance.

Paraissant le Mercredi et le Samedi à la Chaux-de-Fonds  
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

**ANNONCES**  
suisse 20 ct., offres et demandes  
de place 10 ct. la ligne,  
étrangères 25 centimes la ligne  
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 49, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

### A chacun ses compétences

Les discussions qui ont eu lieu ces derniers mois, entre délégués des fabricants d'horlogerie et ouvriers horlogers de la Chaux-de-Fonds et auxquelles nous avons consacré un article de tête dans notre numéro du 6 mars courant, sous le titre « Les tarifs ouvriers et la fabrication » ont abouti, du côté des fabricants, à d'importantes résolutions prises dans une assemblée générale fort revêtue et que l'on peut résumer comme suit :

« L'application du tarif minimum n'ayant pu être généralisée, les fabricants d'horlogerie se trouvent, aux termes mêmes de l'accord intervenu en 1906, dans l'obligation de reprendre leur liberté d'action. Ils n'admettront à l'avenir d'autre base que celle d'un tarif uniforme — appliqué — dans toute la région horlogère.

« L'assemblée s'est prononcée unanimement pour que les fabricants redeviennent les maîtres absolus de leurs procédés de fabrication et de l'organisation du travail dans leurs comptoirs ou fabriques ; les fabricants s'entendront directement avec leurs ouvriers pour tout ce qui concerne le travail en parties brisées.

« Les effets du tarif minimum de 1906 seront de la sorte suspendus jusqu'au moment de l'application d'un nouveau tarif discuté et accepté simultanément par les représentants des fabricants et des ouvriers de toute la région horlogère. »

Ces décisions n'ont, de la part des fabricants d'horlogerie qui les ont prises, aucun caractère agressif contre la Fédération ouvrière. Elles sont, en ce qui concerne les tarifs, la conséquence forcée de l'impossibilité de réaliser, jusqu'ici, l'unification promise dans toute la région horlogère, en raison de circonstances indépendantes de la volonté des fabricants de la Chaux-de-Fonds.

Quant à la division du travail — parties brisées — et à l'emploi des procédés mécaniques de fabrication, les fabricants en cause affirment simplement un droit incontestable, mais qu'on leur a trop longtemps contesté.

En 1902, à propos d'un conflit survenu à Bienne, le Comité central de la Chambre suisse de l'Horlogerie avait été dans le cas de définir, dans une sorte de manifeste qui fit grand tapage à l'époque, les compétences et les droits réciproques des patrons et des ouvriers.

Le manifeste de la Chambre suisse, fut affiché dans la plupart des fabriques et les règles qu'il exposait, passèrent dans la pratique des choses, dans maint établissement où les compétences mal définies des employés et des employeurs, donnaient lieu à maints conflits et à l'intrusion des organes ouvriers, en des domaines qui ne leur appartiennent pas naturellement.

Le document rappelé de la Chambre suisse de l'Horlogerie, emprunte une actualité nouvelle aux événements qui vont se dérouler à la Chaux-de-Fonds et à l'évolution pacifique des fabricants de la métropole horlogère.

Lu à la lumière des faits actuels, il acquiert une valeur de vérité plus indiscutable encore qu'au moment où il fut publié.

Il est donc tout indiqué que nous le reproduisons, tant il est vrai que certaines vérités ne sauraient être trop répétées.

#### Aux patrons et ouvriers de l'industrie horlogère suisse

Le 28 juin 1901, la Société des fabricants d'horlogerie de Bienne nantissait la Chambre suisse de l'horlogerie d'un conflit survenu entre les fabricants de Bienne et la section biennoise du syndicat des ouvriers repasseurs, démonteurs et remonteurs, au sujet d'une convention réglant certains points du mode de travail, proposée par le syndicat ouvrier. La Chambre suisse de l'horlogerie était informée que ses bons offices étaient demandés pour provoquer, dans toute la région horlogère, des réunions de fabricants d'horlogerie en vue de la convocation d'un congrès de délégués patronaux et ouvriers, auquel le conflit serait soumis.

La consultation faite chez les fabricants d'horlogerie a donné le résultat suivant :

A l'unanimité — moins 7 — les fabricants qui ont répondu soit directement, soit par l'organe de leurs sociétés, ont déclaré vouloir être absolument maîtres de leurs méthodes et procédés de fabrication.

A une énorme majorité, ils ont jugé inutile la convocation d'un congrès.

Mais le Comité central de la Chambre suisse de l'horlogerie ne croit pas devoir borner son rôle à la consultation qu'on lui a demandé de faire dans nos centres de fabrication horlogère ; son devoir lui dicte de donner son opinion motivée sur les bases essentielles de toute exploitation industrielle moderne :

*La division du travail ; l'emploi des machines ; le travail des femmes ; l'apprentissage.*

Il le fait dans la forme la plus simple et la plus brève possible.

#### La division du travail.

L'industrie a subi la tendance générale qui pousse à spécialiser les talents et les activités, même dans le domaine de la science et des arts ; la division du travail s'y est introduite par la nécessité de produire plus rapidement et mieux.

Considérée au point de vue de l'ouvrier, la division du travail le rend apte à produire dans un temps relativement court, une partie quelconque, toujours la même d'un objet manufacturé et, par cela, fait moins appel à l'effort intellectuel que ne le ferait la confection de l'objet complet.

De là l'opinion très répandue chez les ouvriers, que la division du travail fait du travailleur manuel un simple manœuvre.

Au point de vue industriel, la division du travail permet de produire mieux et à meilleur compte, parce que l'ouvrier, à force d'exécuter toujours le même travail, acquiert une habileté de main qui se traduit par l'amélioration de la qualité et l'augmentation de la quantité.

Par la division du travail, on obtient donc : la qualité, la quantité et le bon marché, ce qui est tout à l'avantage de l'ouvrier, puisqu'il est — on l'oublie trop souvent — tout à la fois producteur et consommateur.

Le bien-être matériel de l'ouvrier trouve donc son compte dans la division du travail. Quand à ses facultés intellectuelles moins utilisées, la diminution des heures de travail, conséquence plus ou moins lointaine mais forcée de l'augmentation de la production, rétablit l'équilibre, en procurant à l'ouvrier des loisirs qu'il peut consacrer à sa culture personnelle.

#### L'emploi des machines.

C'est un des phénomènes les plus curieux qui se puisse observer, que l'hostilité des ouvriers à l'emploi des machines. Non pas que cette hostilité révèle un caractère général ; au contraire.

Tel ouvrier, qui ne veut entendre parler ni de la division du travail ni de l'emploi des machines dans son industrie ou sa branche d'industrie, admet parfaitement que les objets qu'il achète — meubles, vêtements, instruments, ustensiles, etc. — soient produits par les méthodes les plus perfectionnées et simplifiées, comportant la division du travail et l'emploi des machines, parce que leur prix de revient, et par conséquent leur prix



d'achat, en est abaissé, ce qui les mets mieux à sa portée.

L'ouvrier est généralement opposé à la division du travail et à l'emploi des machines pour les objets qu'il produit. Il en est par contre partisan pour les objets qu'il consomme. Il y a là une contradiction qui ne peut trouver son explication que dans un défaut de compréhension des lois et des nécessités du progrès industriel, ou dans l'égoïsme.

Nier la nécessité de l'emploi des machines dans l'industrie, c'est nier la science dans sa manifestation la plus vraie, la plus tangible et la plus utilitaire.

Dire au génie humain: Tu iras jusque là et pas plus loin, c'est s'insurger contre le droit le plus sacré de l'homme: la libre manifestation de ses facultés et de son intelligence mises au service de la science.

La machine, en substituant sa puissance à l'effort musculaire de l'ouvrier, rend le travail moins pénible, partant plus agréable.

Combiné avec la division du travail, l'emploi des procédés mécaniques permet d'obtenir, avec un nombre égal d'ouvriers, une production intensive, qui peut même devenir supérieure aux besoins de la consommation, soit surproduction.

La réduction des heures de travail est alors le correctif nécessaire et possible.

En résumé, la division du travail, combinée à l'emploi judicieux des procédés mécaniques, a pour conséquences démontrées:

L'amélioration de la qualité des produits manufacturés.

L'augmentation de la production.

La diminution du prix de revient et, par suite, du prix de vente.

L'augmentation de la faculté d'achat par l'ouvrier.

La réduction du temps de travail réalisée sans préjudice pour l'industrie.

Le développement du bien-être matériel de la classe ouvrière, prélude de son émancipation économique.

#### Le travail des femmes.

Nous touchons ici à une question délicate entre toutes:

Certains réformateurs sociaux, partisans de l'égalité absolue des sexes, — condition première, selon eux, de l'émancipation de la femme, — proclament que la femme, compagne de l'homme, ne doit pas quitter le foyer domestique, où sa tâche est de se vouer à l'éducation des enfants et aux soins du ménage.

Contradiction singulière, ils la veulent émanciper, tout en lui enlevant l'un des moyens d'y arriver, puisqu'ils l'excluent de l'industrie.

Il serait sans doute désirable que notre organisation sociale permît à la femme d'être la gardienne du foyer, la compagne et non la concurrente de l'homme. Peut-être l'avenir lui réserve-t-il ce rôle.

Mais l'être humain ne vit pas de prophéties et, aux rêveries des idéologues, il faut opposer les réalités et les nécessités de l'heure présente.

D'abord, toutes les femmes ne se marient pas; et, parmi celles qui se marient, peu nombreuses sont celles qui peuvent vivre sans travailler dès l'adolescence jusqu'à l'époque du mariage. Pour ne parler que de notre pays, il faut y ajouter encore les 57,708 femmes qu'il compte de plus que d'hommes — recensement de l'année 1900.

Tout ce monde a droit à l'existence et doit donc vivre.

Jeter la femme hors du travail industriel, c'est, dans bien des cas, la jeter dans la misère, source de tous les maux et de toutes les hontes.

On consent volontiers à quelques exceptions; on admet que la femme, en dehors de sa tâche au foyer domestique, se voue à certains travaux que l'on a dénommés «travaux du sexe». On lui a même permis l'accaparement des «petites parties» de l'horlogerie; peut-être parce qu'elles sont moins rémunérées que les autres.

Mais partout où les ouvriers se sont organisés, ils ont impitoyablement exclu la femme.

Pourquoi?

Parce que, disent-ils, la femme ayant moins de besoins que l'homme, offre son travail à meilleur compte et qu'elle nous fait ainsi une concurrence déloyale.

On pourrait discuter longuement sur les besoins différents des deux sexes; on établirait sans peine que la femme vit, en général, d'une façon plus normale, plus modeste, et que parmi les besoins de l'homme, il en est qui sont artificiels et factices, trouvent leur satisfaction au

cabaret et que l'alcoolisme en est, dans bien des cas, l'origine ou la conséquence.

Certes, tous les genres de travaux ne sont pas accessibles à la femme; physiquement moins forte que l'homme, elle ne doit pas se vouer à des travaux excédant ses forces. Mais, considérant les faits, nous disons que, dans nos régions horlogères, l'immense majorité des femmes ne peut trouver que dans le travail ses moyens d'existence.

Et le droit à l'existence, qui oserait le dénier à la femme?

Le droit à l'existence donne à la femme le droit au travail, que ceux-là mêmes qui lui ferment les portes de l'usine et de l'atelier voulaient naguère inscrire dans la Constitution fédérale. Lui fermer l'atelier, c'est lui enlever ces droits: c'est aller à fin contraire du but que poursuivent les apôtres de son émancipation.

#### L'apprentissage.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les corporations avec leurs jurandes et leurs maîtrises, croulant sous le poids de leur tyrannie, étaient emportées par le souffle puissant de la Révolution.

L'industrie, le commerce, les arts, toutes les manifestations de l'esprit humain purent s'épanouir dans la liberté.

Après un siècle, voudrait-on déjà en revenir au régime qu'une révolution a supprimé.

On le pourrait croire, quand on considère les entraves apportées au droit d'apprendre un métier, que certains syndicats ont inscrit dans leur programme, et qui vont jusqu'à la suppression complète du droit du père d'apprendre son propre métier à ses enfants!

Il est, certes, nécessaire que l'ouvrier se prépare, par un bon apprentissage, à l'exercice de sa profession. Mais il faut bien le reconnaître, la division du travail et l'emploi des machines ne nécessitent plus, dans bien des professions, l'apprentissage complet auquel l'ouvrier était antérieurement astreint.

D'autre part, la lutte pour l'existence oblige le jeune homme à apporter, de bonne heure, son complément de gain à la famille, à gagner sa vie s'il n'a pas de famille. L'apprentissage doit donc être de la durée strictement nécessaire à la possession d'un métier; le prolonger au-delà de cette limite, dans le seul but de retarder l'entrée de l'apprenti à l'atelier, c'est causer à l'apprenti, sans droit aucun, un préjudice certain.

On ne saurait s'élever avec trop de vigueur, contre l'accaparement complet d'une industrie par les patrons et les ouvriers qui l'exercent à un moment donné; contre des conventions dont l'un des termes est: on ne fera plus d'apprentis et dont l'autre terme est: on ne créera plus de nouveaux ateliers.

Ce protectionnisme professionnel, triste pendant du protectionnisme économique, peut réaliser, durant une certaine période, une prospérité artificielle dont ne bénéficient d'ailleurs que le petit nombre de ceux en faveur de qui il est exercé. Mais il révolte la conscience humaine, parce qu'il dit au jeune homme: «Tu n'apprendras pas ce métier, même si tes aptitudes naturelles t'y destinent», et à l'ouvrier: «Tu ne deviendras jamais patron».

En généralisant l'application de cette doctrine, nous aurions, d'un côté, une aristocratie d'ouvriers et de patrons accapareurs d'une industrie et, de l'autre, un prolétariat de jeunes gens sans profession, ayant le choix entre le vagabondage et l'expatriation.

On peut sans doute varier d'opinion sur les points que nous venons de traiter brièvement, regretter le bon vieux temps des diligences et des bateaux à voile, des moulins à vent et des charrues des premiers âges, des presses à bras et des tours au pied.

On peut déplorer que l'avènement de la grande industrie fasse insensiblement disparaître l'atelier familial, en groupant les travailleurs dans les usines.

Mais les faits sont là qui prouvent que le progrès mécanique s'impose, qu'aucune production ne peut se développer sans lui et que l'industrie qui immobilise ses méthodes et ses procédés de fabrication, disparaît ou passe la frontière.

Ce qui se fait dans les pays étrangers de production horlogère dans la voie du progrès industriel, nous sommes dans l'obligation absolue de le réaliser aussi, sous peine de succomber. La concurrence étrangère veille, elle est toujours prête à profiter des fautes que nous pouvons commettre: elle en profite déjà.

Notre devise doit être:

Produire bien et à bas prix pour pouvoir vendre toute notre production; la développer progressivement pour occuper un nombre toujours plus grand d'ouvriers.

Donner à l'ouvrier des salaires rémunérateurs, qui lui permettent d'augmenter son bien-être matériel, et des loisirs qu'il puisse consacrer à son développement intellectuel.

Pour réaliser la première partie de cette devise, le chef d'industrie doit être libre de ses procédés de fabrication et de ses méthodes de travail; la collaboration d'ouvriers intelligents et capables lui est, à ce point de vue, utile et précieuse. Lui seul connaît exactement les exigences de la clientèle et les menaces de la concurrence.

La réalisation de la seconde partie offre, aux organisations ouvrières, un vaste champ d'activité, où leur prévoyance s'est déjà manifestée avec succès.

A chacun son domaine.

En émettant ces considérations, nous n'avons d'autre but que celui d'éviter à notre industrie des luttes stériles et des expériences douloureuses, dont ne profiterait en aucune mesure la classe ouvrière, mais qui pourraient porter de cruelles atteintes à notre prospérité industrielle et commerciale.

Notre marche en avant doit s'accomplir par le progrès industriel, dans la paix et la solidarité.

Neuchâtel, le 30 septembre 1901.

#### Comité central de la Chambre suisse de l'Horlogerie:

Le Président, D<sup>r</sup> PETTAVEL, Conseiller d'Etat.

Les Vice-présidents,

F. THIÉBAUD, Conseiller d'Etat, JACOT-BURMANN.

Le Secrétaire général, F. HUGUENIN.

J. FERRERO. DAVID PERRET. L.-P. MERMOD.

F. REYMOND. ERNEST KOTTMANN.

#### Discours de M. Asquith sur le libre-échange

La grande démonstration en faveur du libre-échange qui a eu lieu à Queen's Hall, a obtenu un grand succès dit *Le Monde Economique*.

Les adversaires du libre-échange, ceux qui se font les apôtres de taxes sur les produits alimentaires répètent leurs arguments vieillots. Ils font entendre que, puisque le commerce extérieur du Royaume-Uni baisse de façon sérieuse et continue, il faut y trouver une compensation en taxant les matières étrangères. Ces argumentateurs oublient volontiers que la vraie raison qui abaisse les importations et les exportations britanniques est que les autres pays se développent tous les jours de plus en plus, et que leur situation économique s'améliore, grâce aux progrès de la civilisation et de la science.

Si nous prenons le Japon comme modèle des progrès rapides faits par une nation, nous remarquons que ce peuple industriel en est arrivé grâce à son énergie, à se suffire à lui-même: ses vaisseaux sont construits sur ses chantiers, ses minéraux suffisent à ses besoins et il fabrique chez lui tout ce dont il a besoin, exportant lui-même, un peu partout, le produit de son industrie et de son commerce.

Aucun peuple ne s'est adanté si rapidement à la science moderne: il bénéficie de tous les progrès réalisés; il sait approprier à ses besoins tout ce que le monde a créé de meilleur. Il trouve chez lui les matières premières, la main-d'œuvre, le tout à un prix modéré; l'Europe ne saurait lui faire concurrence. L'Angleterre autrefois fournisseur du Japon, n'en est plus que l'amie. Ce que nous disons du Japon s'applique aux autres pays. Il n'y a donc rien d'extraordinaire si l'Angleterre perd peu à peu certains marchés; il lui reste assez de débouchés pour continuer de prospérer; si les bénéfices diminuent, ils sont encore fort satisfaisants.

Ce qui donne une grande force à la manifestation de Queen's Hall, c'est que les personnes présentes appartenaient à tous les partis et qu'un certain nombre d'unionnistes s'y trouvaient endossant par leur présence la politique économique du gouvernement libéral. La présence de Lord Aveburg, de Lord Balfour de Burleigh et de Lord James of Hereford donnait un poids considérable à la réunion.

Le Président a ouvert la séance en faisant observer que c'est l'ensemble des statistiques du mouvement économique qu'il faut prendre en considération et non les chiffres de quelques



mois. Pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, le protectionnisme florissait en Angleterre. Pendant cette période, les exportations ont augmenté de 22.000.000 de livres sterling; pendant la seconde moitié du même siècle, sous l'influence de la politique du libre-échangiste, les exportations ont augmenté de 190.000.000 de livres sterling.

M. Asquith a dès l'abord soumis sa proposition à l'assemblée.

*Ce meeting de libre-échangistes appartenant à tous les partis politiques exprime son entière confiance dans les principes et la pratique du libre-échange et considère son maintien comme essentiel à l'unité de l'empire britannique, à la conservation de nos industries et à la prospérité de toutes les classes de la société.*

M. Asquith a d'abord réfuté l'argument des protectionnistes qui affirment que le libre-échange est dans un état de décrépitude. Loin qu'il en soit ainsi, la réunion de ce jour est une preuve convaincante de sa vitalité. « Nous le défendons à la Chambre des Communes et partout ailleurs, parce que l'expérience nous a démontré que c'est le meilleur système, le seul système qui convienne à notre situation économique actuelle en égard aux exigences industrielles et aux nécessités du commerce britannique. Peu importe qu'on considère encore les libre-échangistes comme des doctrinaires et des théoristes qui dans le mystère de leur cabinet, avec un buste de Cobden sur leur table de travail et un livre de Bastiat étalé sur leurs genoux se livrent à des méditations économiques. Nous sommes fiers de suivre les traces de Cobden et de revenir toujours et quand même à ses théories, car elles ont donné une prospérité incommensurable à notre pays. Le protectionnisme qui nuisait à nos intérêts il y a soixante ans amènerait encore toutes sortes de maux s'il redevenait le mobile économique du pays. Si le capital anglais s'épand dans les autres pays, c'est pour favoriser le développement du commerce britannique, c'est donc un bien pour nous. Les colonies anglaises bénéficient tous les jours de l'exportation de capitaux anglais. A quoi servent ces capitaux? A augmenter la prospérité des dites colonies. L'ensemble des capitaux britanniques utilisés à l'étranger et de 3,000 millions de livres sterling, affirme *The Economist*: la moitié de cette somme est répartie entre les diverses colonies britanniques dont la prospérité s'en accroît d'autant. La richesse nationale de l'Angleterre est estimée à 15.000 millions de livres sterling; nous pouvons facilement disposer du cinquième de cette somme pour favoriser nos intérêts et notre commerce à l'étranger. Le centre du mouvement financier est à Londres et les capitaux anglais ne sont jamais déplacés sans produire des avantages probants dont bénéficie le pays. La plupart des pays étrangers qui ont fait appel à nos capitaux nous fournissent des produits alimentaires et des matières premières. » M. Asquith a terminé son excellent *speech* en critiquant M. Balfour et son plan de réforme fiscale qui pénaliserait le consommateur pendant qu'il donnerait des avantages aléatoires à une certaine classe d'industriels. La proposition a été acclamée et votée à l'unanimité au milieu de l'enthousiasme général. C'est un nouveau triomphe pour le libre-échange et le coup de grâce du mouvement de réforme fiscale qu'on peut considérer comme mort-né.

### A propos d'un conflit récent

La *Solidarité horlogère* annonce, dans son numéro du 20 mars courant, la fin des grèves de Tramelan et de Reconvilier, survenue les 9 et 10 mars, et affirme que le 9 mars les grévistes de Reconvilier votaient « au bulletin secret » par 190 voix contre 3 et 9 blancs, de continuer la lutte à outrance.

Ce fût, dans l'acception la plus complète du terme, un vote de principe, puisque le travail reprenait... le lendemain!

La *Solidarité horlogère* profite de la circonstance, pour nous narrer qu'à l'époque où son rédacteur « usait ses premiers fonds de pantalon sur les bancs de l'école », sa mère lui disait souvent qu'à laver la tête d'un âne on perd son lissu.

Ce souvenir de famille n'est pas d'un intérêt palpitant et nous ne saisissons pas très bien, quel besoin le rédacteur de la *Solidarité horlogère* peut bien éprouver que l'on sache que, dès sa tendre enfance déjà, on lui servait souvent le proverbe de l'âne.

Mais, après tout, il est bon de savoir avec qui l'on discute. Nous voilà renseigné, et de source authentique.

### La question des verres de montres

*L'Impartial* publie, sous la signature de son rédacteur, un article que l'on dirait inspiré par le désir de faire échouer les tentatives faites actuellement pour consolider la situation de l'industrie des verres de montres en Suisse.

Le « trust de Strasbourg » saura sans doute faire son profit des renseignements, plus ou moins exacts d'ailleurs, que lui donne *L'Impartial* et sera naturellement enchanté qu'un journal suisse proclame sa victoire finale.

Voici en effet, les conclusions de l'article de *L'Impartial*:

« Enfin, le trust de Strasbourg a des moyens d'action très étendus et des capitaux importants. Le ralentissement des affaires a accumulé dans ses entrepôts des stocks énormes, lesquels ne feront encore qu'augmenter cet été. Il est donc facile de prévoir que le jour où le trust voudra baisser les prix, l'opération ne lui gênera guère.

« La participation effective de nos fabricants à cette industrie apparaît ainsi sous des dehors assez pessimistes. L'intention était louable, mais les résultats heureux semblent plutôt problématiques. C'est la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Trop de facteurs défavorables entrent en jeu pour qu'on puisse augurer de l'avenir avec une confiance illimitée. Il nous a paru utile de le dire ici. »

### Les messages de M. Taft sur les douanes

Dans un message spécial au Congrès, M. Taft dit avoir convoqué cette session extraordinaire pour la révision immédiate du tarif Dingle, tant, dit-il, la situation des manufactures et des affaires en général s'est modifiée pendant les douze dernières années.

### A propos d'un discours

Nous avons reproduit, dans notre numéro du 13 mars courant, le résumé d'un discours prononcé récemment par M. E. Lipmann, fabricant d'horlogerie à Besançon, à la fête annuelle de la Chambre syndicale de l'horlogerie, de Paris.

L'auteur de ce discours nous adresse la lettre dont le texte suit:

Paris, le 15 mars 1909.

Monsieur le Directeur  
de la *Fédération Horlogère suisse*.

Après avoir reproduit dans votre numéro du 13 mars un compte-rendu partial et inexact, vous le faites suivre des commentaires suivants:

« Nous ignorons si la majorité des fabricants d'horlogerie de Besançon partage les idées de M. Lipmann sur les montres à marques, « la plaie qui ronge l'horlogerie » et sur « les beaux-lés du protectionnisme », mais nous constatons avec satisfaction que le délégué bisontin a eu, « à Paris, un succès plutôt négatif. »

Permettez-moi de vous apprendre que je suis fabricant de montres à marque, et que je compte parmi ceux qui ont inoculé à l'horlogerie le virus de cette plaie qui la ronge... d'après certains détaillants.

Laissez-moi vous citer un passage textuel de mon discours sur les beautés du protectionnisme:

« Permettez-moi de vous dire, Messieurs, que je n'approuve pas les fabricants qui harcèlent le gouvernement français de leurs réclamations afin d'obtenir un relèvement excessif des droits du tarif douanier, qui va prochainement venir en discussion devant la Chambre des députés. Je désapprouve d'autant plus ces industriels qui comptent sur une augmentation des droits de douane pour pouvoir faire leurs affaires en France que, généralement, ce sont les mêmes qui assaillent le Gouvernement de réclamations contraires, ayant pour but de leur obtenir des diminutions des droits d'entrée dans tous les pays où ils voudraient exporter leurs produits. Protection chez eux, libre-échange chez les autres... telle est leur devise. »

« Quand un fabricant en est réduit à demander de semblables mesures, quand il est obligé d'attendre son salut de l'intervention des pouvoirs publics, je crois qu'il n'est pas digne du succès et qu'il ne se trouve pas, sur le chemin qui y conduit. »

Enfin, laissez-moi vous dire que je n'étais pas délégué à ce banquet par les fabricants d'horlogerie de Besançon.

Je pense, Monsieur le Directeur, vous avoir clairement montré la valeur que vos lecteurs doivent accorder à ce compte-rendu, pour le moins inexact et fantaisiste.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

E. LIPMANN.

M. Lipmann nous dit que nous avons reproduit un compte-rendu partial et inexact de son discours.

Nous avons eu soin de mentionner la source où nous avons puisé ce document, soit le « Bulletin mensuel de la Chambre syndicale de l'horlogerie », de Paris. Si donc le compte-rendu est partial et inexact, c'est à la rédaction du « Bulletin » qu'il faut s'en prendre; nous supposons d'ailleurs que c'est fait et nous ne tarderons pas à être fixé sur la portée exacte des paroles prononcées par le fabricant bisontin.

Ce que nous voulons retenir pour l'instant, c'est que M. Lipmann ne figurait pas, à la fête parisienne, en qualité de délégué des fabricants d'horlogerie de Besançon; d'où l'on peut conclure qu'il y était allé à titre personnel.

Dans ces conditions le discours prononcé au banquet n'a pas la même portée que si l'orateur avait été le porte-parole de la fabrication bisontine.

Il est, en tout état de cause, vraiment extraordinaire, que le résumé du « Bulletin », donne une impression si contraire à celle du passage cité par M. Lipmann de son discours.

Mais, comme d'après le « Bulletin » M. Lipmann a dû abrégé son discours, peut-être ce passage n'a-t-il pas été prononcé; ce serait grand dommage.

Nous avons reçu, de Besançon, à propos de cette affaire, la lettre dont le texte suit:

Besançon, le 15 mars 1909.

Monsieur le Rédacteur  
de la *Fédération Horlogère*, Chaux-de-Fonds.

Après avoir pris connaissance de votre article donnant le compte-rendu du banquet-bal du Syndicat des détaillants de Paris, nous venons vous informer:

Que la Chambre syndicale des fabricants d'horlogerie de Besançon n'a envoyé aucun délégué officiel à cette fête ni donné mandat à quiconque de parler en son nom. Le discours qui a été prononcé par M. Lipmann est donc personnel.

Recevez, Monsieur, l'assurance de notre considération.

Un groupe de fabricants syndiqués.

### Cote de l'argent du 19 Mars 1909

Argent fin en grenailles . . . fr. 92.— le kilo  
Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus.  
Change sur Paris . . . . . fr. 99.96<sup>1</sup>/<sub>4</sub>



Médailles au Expositions universelles de Paris et de Barcelone  
Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

# L'Industrielle

Maison fondée en 1887 Société anonyme

## \* Manufactures de Cartonnages \*

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de **Cartonnages pour l'Horlogerie**

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.

Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule **plus de 200 ouvriers et ouvrières.**

Stock continuuel d'environ 500,000 cartons genres courants.

H 3080 F Directeur général: **H. Schmidlin.**

Pour adresse: **L'Industrielle, à Fribourg.** 2143

## INSTALLATIONS DE TRANSMISSIONS

pour toutes industries

Renvois en tous genres, Poulies, Arbres, Paliers, Courroies

Moteurs électriques et autres, Ventilateurs et Aspirateurs

MACHINES A RECTIFIER, A AFFUTER, A POLIR, A LAPIDER (DIVERS TYPES)

# BREGUET FRÈRES & C<sup>IE</sup> - S.A.

## LE LOCLE (Suisse)

Presses à découper et à repasser (brevetées)

Laminoirs de Construction très soignée ou pour usages spéciaux

*Références de premier ordre*

**Machines** pour la Fabrication de l'**Horlogerie**, des **Boîtes de Montres**, des **Pendants**, des **Assortiments**, des **Balanciers**, etc., etc.

Etude et construction de tous genres de machines

H 11475 C Devis et Offres sur demande 2202

Ouvrez l'œil

### Horlogers-Bijoutiers de tous pays

#### Détaillants et Négociants en gros

Si vous voulez vous assurer, pour votre localité ou pour un certain rayon, le monopole d'une nouveauté de la plus haute importance, qui paraîtra en automne prochain, annoncez-vous en écrivant à M. S. F. "Aux Fabriques réunies", 137, rue du Faubourg St-Denis, Paris.

H 1369 X 2926

## Ressorts pour l'Exportation

H 556 U 2923

Un lot important de ressorts de barillets, rebuts tous genres et grandeurs est à vendre. Prix très avantageux. — Adresser les offres à la Fabrique suisse de ressorts d'horlogerie S. A., Bienne.

Nous entreprenons tous genres de découpages

## Plaques laiton pour cadrans

avec trous

Plusieurs presses à découper en activité assurent célérité dans l'exécution

# G. Russbach-Matile Co

La Chaux-de-Fonds

H 10003 C 2651

Rue Jaquet-Droz 47, à côté de la Gare


Catalogues illustrés pour l'Horlogerie et la Bijouterie

Plus de 600 clichés à disposition

R. Haefeli & Fils, Chx-de-Fds

2937

En dehors de sa production la Maison entreprend aussi tous les terminages de boîtes métal et acier, spécialement guilloché flou sur dorage américain.



Établissement fondé en 1830

Procédés Mécaniques Modernes

Grande Production

Bienfaisance et Interchangeabilité

Parfaite

Boîtes Métal Acier, Bronze Vieil argent

Outillage Système Américain

Nouvelles Machines Automatiques et Refrotteuses

Brevetés

Plaque galvanique et Plaque or garanti.

Grande Manufacture de Boîtes de Montres, la plus ancienne et plus importante livrant la boîte entièrement finie et prête à recevoir le mouvement.

H 3731 D





**PAUL DITISHEIM**

Fabrique « DITIS »

9 bis, Rue du Parc, à La Chaux-de-Fonds

Grand Prix Exposition universelle de Paris 1900

MONTRES ULTRA PLATES DE TOUS FORMATS. — MONTRES DÉCORÉES.  
BAGUES-MONTRES. — MONTRES-BIJOUX. — PETITES MONTRES, ANCRE ET CYLINDRE.  
CHRONOMÈTRES A BALANCIER GUILLAUME. — MONTRES COMPLIQUÉES  
Prix généraux annuels de l'Etat à l'Observatoire de Neuchâtel  
H 10228 C 1897, 1898, 1901, 1902, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908. 2826



**FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONGEBOZ**

Société Anonyme par Actions — Directeur: F.-E. PFISTER

**HORLOGERIE** Maison fondée en 1849 **ELECTRICITÉ**

**Etude et entreprise de Calibres spéciaux**

Ebauches et finissages 10 à 36 lignes

Tous genres clefs et remontoirs

== Spécialité extra-plates et plates soignées ==

La fabrique ne termine pas la montre

TÉLÉPHONE 2795 H 1621 TÉLÉPHONE

La Fabrique d'Horlogerie

**A. BENOIT-NICOLET, à Bienne**

offre encore pour quelques pays, le monopole des ses montres 10 et 11 lignes ancre et cylindre à grossistes sérieux. Articles très avantageux et de confiance, fabrication interchangeable; se fait en hauteurs: normale et extra-plats; spécialité en bracelets or et plaqué or. Envoi d'échantillons contre références. H120U 2794

**GOTTSCHALCK & Co**  
**KREUZLINGEN.**  
Installation de Rayons pour Montres et Bijouterie

VITRINES en verre de ma propre fabrication

**TRÉFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE**

H 1395 U Société anonyme au capital de 10 millions de francs 2408

**Agence de Bienne** (Ancienne maison H. Kleinert & Co)

Grand stock

Fils de cuivre pour pieds de cadran

Bandes cuivre pour cadrans

Tubes laiton pour caches-poussières

Grand stock

**ECRINS POUR MONTRES**

et Bijouterie

de haute perfection et en formes superbes

„Gossweiler“ Eluis-Presserei G. m. b. H.

SCHWARZENBERG i/Sa.

Représentant pour la Suisse: H 5592 C 2902

Karl Holl (Poste Restante, Gare de Zurich).

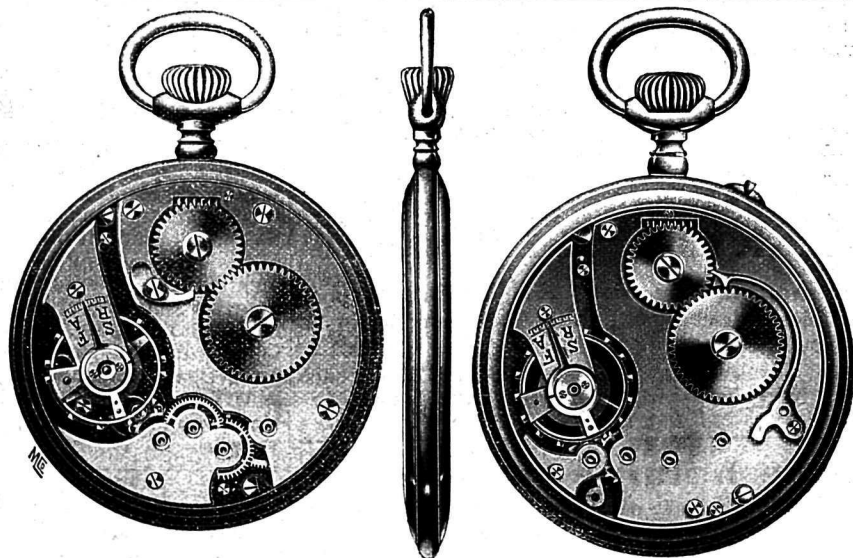
Renseignements commerciaux et Contentieux

**F.-X. MOESCHLIN**

Successeur de J.-A. Tritschler

**BALE** (Suisse) Maison fondée en 1869 **ZURICH**

Service prompt et consciencieux. Conditions d'abonnement favorables  
Relations universelles; plus de 20,000 correspondants dans tous les pays. P 4740Q 2273



Interchangeabilité parfaite. — Qualité garantie.

**Fabrique d'ébauches et de montres**  
**Société d'Horlogerie Breitenbach S. A.**

(Canton de Soleure)

**Montres et** Montres ancre de précision, 18 lignes;

**Finissage:** Calibre plat et extra-plat, avec et sans secondes, lépines et savonnettes, système Roskopf 19 et 21 lignes.

H 10358 C 2865

Prix très avantageux

La Manufacture d'Horlogerie

**„LE PHARE“ AU LOCLE**  
(SUISSE)

fournit avantageusement tous les genres de **MONTRES à RÉPÉTITION** en grandeurs de mouvements 17 à 24 lignes

Bureaux techniques.

Tous les calibres sont la propriété de la maison.

H 10400 C Plus de 200 modèles différents. 2421

GRAND PRIX: MILAN 1906

**Fabrique Suisse de Boîtes de Montres**

ARGENT, ACIER ET MÉTAL (S. A.)

71, Alexis-Marie Piaget — LA CHAUX-DE-FONDS — Alexis-Marie Piaget, 71

Spécialités en boîtes livrées finies pour tous pays  
H 10399 C de tous genres et formes 2380  
en argent, acier, nickel, électro et nacre

Boîtes finies pour Mouvements américains pour mise à l'heure négative

**Déclarations de douanes - Bulletins d'expéditions**

avec raison sociale et autres facilités, à la

Lithographie-Typographie R. Haefeli & Fils

Rue Léopold Robert 14 et 16



**E. D. Elias**HORLOGERIE EN GROS  
EXPORTATION

12, Oude Turfmarkt

**AMSTERDAM**  
HOLLANDE

H 40008 C

176

**Plaques turques****Pitons Breguet**

H 100100 tous genres 242

**FRITZ GRANDJEAN**

LE LOCLE

**Albert Uebelhart****ROSIÈRES (Ct. Soleure)****Montres de dames****remontoirs cylindres**  
en tous genres**argent, acier et métal**

H 5532 C

Prix modérés

2884

**Acheteur**de **montres** de tous genres, or, argent, et autres métaux, fantaisie et nouveautés, de **lots** importants, même égrèges. H 848 X 2541

Paiement comptant.

**L. Bader,**angle rue Centrale, 1  
**GENÈVE****Emailleur**

de Boîtes or, argent et métal

**LOUIS GINDRAT**9, rue David - Pierre Bourquin, 9  
LA CHAUX-DE-FONDS

Spécialité de Décors genres anglais

**Zones opales**

et toutes couleurs, heures romaines et arabes, bleues, blanches et heures paillons or et argent.

Zones polies, tours d'heures  
H 10339 C lapidés. 1902**RÉPÉTITIONS**

Lecoultre genres soignés avec ou sans compteur de minute.

**Chronographes**

19", compteur sur pièces simples

**Simond & Steiner**

2856 Bellevue, 6, H 5450 C

Le Locle

**Ch. Brunner**

Décoration de boîtes en tous genres. Polissage, finissage et bassinage soignés. Rayons de gloire variés, guillochés assortis. Monogrammes gravés et incrustés. Installation tout à fait moderne. 2943

**31a, Quai du bas, 31a**  
H 401 U **Bienne****Dessinateur**

routiné et capable, entreprend à domicile tous dessins d'horlogerie, calibres, pièces détachées, reproductions sur modèles, calculs, plans de tous genres. 2957

Travail prompt et soigné, prix modérés. Discretion absolue. Offr. s. P 903 C à Haasenstein &amp; Vogler, La Chaux-de-Fonds.

**Mouvements**

Qui pourrait fournir mouvements 11 lig. bascule, façon vue 2 trous, mouvements 11 lig. à vue 6 trous, très bon marché contre paiement comptant? 2954

Adresser offres s. F 5773 C à Haasenstein &amp; Vogler, La Chaux-de-Fonds.

**Prêts d'argent** sont consentis à commerçants solvables. Discretion. Célérité. Aucun frais à payer si l'affaire n'est pas traitée.Ecrire **Case 94, Genève-Servette.** H 11553 X 2952**Fabricants**

se rendant dans l'Amérique du Nord, demandent offre pour tous les articles réguliers et avantageux pour les États-Unis, mouvements et montres terminées. Adr. offres détaillées, mais uniquement pour genres à suivre en série, et pour paiement comptant s. C 5760 C à Haasenstein &amp; Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2951

**Fraises aux ébats**

pour finissages, échappements et moulures. H 867 C 2947

S'adresser à **Gustave Jaccard**, fabricant aux **Granges Jaccard**, près Ste-Croix.**Voyages**

H 867 C

Fabriques et Fabricants d'horlogerie et de bijouterie désirant faire voyager l'Italie à frais très réduits sont priés de s'adresser sous chiffres **Z. A. R. 2536, poste restante**, La Chaux-de-Fonds. 2946**Fabricants**

de mouvements finis ancre et cylindre bonne qualité, calibres en vue, sont priés de soumettre leurs offres en vue d'ordres réguliers. 2950

Adresser sous **B 5751 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**Une fabrique d'horlogerie** 2955**demande un bon visiteur termineur**

énergique. H 5779 C

Adresser les offres sous chiffres **A. R. 3** poste restante, Bienne.**Fabrique d'horlogerie**

demande employé de bureau bien au courant de la branche et connaissant la fabrication ainsi que les 2 langues.

Ecrire sous chiffres **H 417 P** à Haasenstein & Vogler, Porrentruy. 2953**SÉRIEUX !****Comptable**, connaissant à fond français, allemand, bonnes notions d'espagnol et d'anglais, au courant de la fabrication et de la vente, cherche place tout de suite; se chargerait éventuellement des voyages. 2933

Références à disposition. Offres s. C 835 C à Haasenstein &amp; Vogler, La Chaux-de-Fonds.

**Suche Vertretung**

einer erstklassigen, leistungsfähigen Uhrenfabrik

eventuell mit Kommissionslager, für den Wiener Platz, grösere österr.-ung. Provinzstädte und Kurorte. Bin guter Musterzeichner, branchetüchtiger Kaufmann, seriös, repräsentationsfähig und in geordneten Vermögensverhältnissen. Gefl. Zuschriften unter **Prima-Referenzen P 856 an Haasenstein & Vogler, A. G., Wien I.** W 2009 2949**Horlogerie - Bijouterie****A vendre ensemble ou séparément, horlogerie-bijouterie et installation de magasin, à bas prix.**Ecrire sous **R III 23 L** à Haasenstein & Vogler, Lausanne. 2948**Associé ou commanditaire**

avec apport de 10 à 15.000 fr. est demandé par un horloger expérimenté ayant 2 brevets pour montres, lesquelles sont appelées à avoir un avenir certain. La préférence sera donnée à un comptable ou un bon fabricant. Eventuellement, entretrait aussi comme employé dans une bonne maison voulant s'occuper de la fabrication de ces montres. 2956

Ecrire sous **E 5771 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**Enchères publiques**L'administration de la masse en faillite d'une société à La Chaux-de-Fonds, fera vendre, aux enchères publiques, le **lundi 22 mars 1909**, dès 1 1/2 heure après midi, dans les ateliers, rue des Terreaux, 33, à La Chaux-de-Fonds:**L'outillage complet de la fabrique d'ébauches**

comprenant entr'autre: H 10.513 C 2924

1 tour à mettre d'épaisseur, 2 tours au tambour plongeur, 1 tour revolver 8 pistons, 1 dit 4 pistons, 3 machines à tailler nos 1, 2, 3, 1 grande fraiseuse verticale, 1 fraiseuse petit modèle, 1 fraiseuse Boley, Wolf, Jahn, 1 machine à fendre avec perceuse Lambert, 1 machine aux entrées, 2 machines avec mécanismes, 1 machine à ronder, 1 tour universel à pivoter, 1 machine à sertir avec char, 1 machine à adoucir les rochets, 2 tours Wolf Jahn avec accessoires, 1 petit tour de mécanicien et un grand, 1 machine à tarrauder, 1 petit balancier, 1 balancier moyen, 1 lapidaire, 1 ventilateur, des étaux Boley, des petites machines à arrondir, des poulies, fraises, 1 tour avec colimaçons, 1 tour avec gouges, courroies, transmissions, supports, 2 machines à replanter, 12 machines à percer, 1 perceuse double Breguet, 1 tarraudeuse, 1 burin fixe, 1 machine à scier l'acier, 1 **presse automatique Ortlieb**, des blocs à cylindre, petits, moyens et grands, 1 **moteur électrique force 2 1/2 chevaux**, une quantité d'étampes et d'étampes américaines, 1 machine à planter et sertir, 1 machine à percer de côté, 1 machine à fraiser et une quantité d'outils accessoires.**Office des faillites:**Le Préposé,  
**H. HOFFMANN.****Pour la France et l'Angleterre****on offre monopole** à grossistes bien établis pour montres grandes pièces or et argent. Calibres spéciaux fabriqués très sérieusement. Réglage de précision. 2921Adresser offres sous chiffres **S 5689 C** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.****Jeune homme capable,**commerçant actif et sérieux, connaissant à fond l'Allemand, le Français, un peu l'Italien et l'Anglais, au courant de la fabrication de l'horlogerie et ayant travaillé dans d'importantes maisons suisses et allemandes de la dite branche, cherche place dans maison d'horlogerie de 1<sup>er</sup> ordre, où il pourrait faire **les voyages**. Meilleures références. Entrée immédiate ou pour époque à convenir. 2932Ecrire sous **B 810 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**Fabr. d'assortiments**ancres H 10364 C  
2140 Levées visibles soignées  
Spécialité pour petites pièces**A. ADAM**

Parc 70 La Chaux-de-Fonds

**Nouveau****Chronographe 16 lignes**

fonctions irréprochables

**Répétitions 17 lig. Extra-plates**

2315 Rhabillages H 10374 C

**Ernest Goy-Baud**

Parc 81, LA CHAUX-DE-FONDS

**BREVETS D'INVENTION**MARQUES DE FABRIQUE-DESSINS-MODELES;  
OFFICE GÉNÉRAL FONDÉ EN 1858 LA CHAUX-DE-FONDS.**MATHEY-DORET Ing. Conseil**

H 10.050 C

2941

**Jeune réglleur-retoucheur**

de première force

**CHERCHE PLACE**

entrée à volonté.

Ecrire sous **D 841 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2934

Dans une importante maison d'exportation d'horlogerie de Genève

**on demande un employé de bureau**

bien au courant de la branche.

Faire offres en indiquant prétentions s. chiffres **J 1417 X** à l'agence **Haasenstein & Vogler, Genève.** 2941**Terminages**

Ancre 19 lignes à sortir par

**Fabrique d'Horlogerie**Termineurs bien installés sont priés d'envoyer leurs adresses sous chiffres **X 5710 C** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 2936**Tüchtiger Fourniturist**

23 Jahre alt, gelernter Uhrmacher, mit kaufm. Kenntnissen, sucht Stellung per 1. April. Prima-Referenzen.

Gefl. Offerten an

**F. Bauermeister,****Zürich III,**  
2935 Ankerstrasse 108 III**JEUNE HOMME**

de 18 1/2 ans, Allemand, sachant le français et l'allemand, et ayant fait l'apprentissage dans une banque, cherche place comme

**employé de bureau**dans une fabrique d'horlogerie importante. Entrée au 1<sup>er</sup> avril. 2945Offres sous chiffres **E 855 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**Terminages**de **petites montres ancrées soignées, plates et extra plates, depuis 9 lig.**

Horloger sérieux et capable entreprendrait des terminages de montres genres susmentionnés, éventuellement pourrait se charger de la fabrication complète. Echantillons sont à disposition.

Adresser offres s. chiffres **A 807 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2928**Représentant**bien introduit en Allemagne auprès de la clientèle horlogère, **cherche à entrer en relations avec fabricants** (capables et solvables) de **montres or pour dames, bons mouvements.** 2927Ecrire avec prix, s. **Z 394** à Haasenstein & Vogler, Francfort s/M.**Un fabricant de la montagne,** 2930**cherche**pour époque à convenir, **un remonteur d'échappement ancre de première force, pour montre extra-plate 10/12, des conditions exceptionnelles seront faites à personne capable et énergique, certificats de 1<sup>er</sup> ordre sont exigés.** Offr. s. **Z 900 D** à Haasenstein & Vogler, St-Ismier.